

SITES &
- CITES
REMARQUABLES
FRANCE

des
PATRIMOINES
à **L'ÉCONOMIE**

*Réinventons
les politiques de
nos territoires !*

CALAIS
28 & 29 2017
SEPTEMBRE

*Le Channel - Scène
nationale*

2^e CONGRÈS NATIONAL - PROGRAMME PROVISOIRE

Edito



SITES & CITES
REMARQUABLES —
FRANCE

L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux

/ Martin MALVY

Président de Sites & Cités remarquables de France, président du Grand Figeac, ancien ministre

2017: le changement de gouvernement est l'occasion de s'interroger sur la place des patrimoines dans les politiques nationales, régionales et locales. Le 2^e Congrès de Sites & Cités, à Calais, offrira un temps de débats et d'échanges pour proposer de nouvelles pistes pour une véritable prise en compte des patrimoines comme un support majeur en faveur du développement de nos territoires. Il s'appuiera notamment sur deux missions ministérielles, l'une sur les politiques dédiées aux nouveaux « Sites patrimoniaux remarquables » réalisée par le sénateur Yves Dauge et l'autre sur la place des patrimoines dans l'économie touristique que j'ai eu l'honneur et le plaisir de mener.



VILLE
de
Calais

/ Natacha BOUCHART

Maire de Calais, présidente Grand Calais Terres & Mers, vice-présidente Région Hauts-de-France

Calais renforce sa vocation touristique en misant sur la reconquête de son patrimoine. La ville s'applique à valoriser ses ensembles historiques et architecturaux, à conforter son identité maritime, à recomposer ses espaces et son habitat. Au quotidien, Calais se redessine et construit pour ses habitants un cadre de vie de qualité qui, même en dehors de la saison estivale, exerce sur les touristes un très vif attrait. Pour le bonheur des visiteurs, s'ajoutent à ce patrimoine historique des espaces naturels préservés et le charme des plages. La rénovation du front de mer est à ce titre emblématique des efforts entrepris par la ville pour construire l'avenir, sans négliger le passé.

jeudi 28 septembre

9h : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

10h : ACCUEIL ET OUVERTURE DU CONGRÈS

Accueil par **Francis PEDUZZI**, directeur du Channel-Scène nationale

Ouverture par :

- **Natacha BOUCHART**, maire de Calais, présidente Grand Calais Terres & Mers, vice-présidente Région Hauts-de-France
- **François DECOSTER**, maire de Saint-Omer, président de la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, vice-président du Conseil régional des Hauts-de-France chargé de la Culture
- **Frédérique GERARDIN**, conseillère en charge des questions européennes et internationales, de la francophonie et du patrimoine, Ministère de la Culture
- **Martin MALVY**, président de Sites & Cités, ancien ministre

10h30 > 12h45 : PLÉNIÈRE

Patrimoine et tourisme culturel : Quelles propositions pour un développement harmonieux sur l'ensemble du territoire ?

Quels liens à tisser entre patrimoines et tourisme ? Comment les patrimoines permettent-ils de mieux répartir la fréquentation touristique nationale et internationale sur l'ensemble du territoire ? Comment passer d'un fonctionnement en tuyaux d'orgues à des partenariats assumés ? Comment développer l'attractivité de nos villes et territoires ? Comment mieux vendre la destination Patrimoines sur les marchés européens et internationaux ?

Présidée et animée par : **Martin MALVY**, président de Sites & Cités, ancien ministre

Avec :

- **Philippe BELAVAL**, président du Centre des monuments nationaux
- **Jean BLAISE**, directeur du Voyage à Nantes
- **François DELAROZIERE**, directeur artistique de la Compagnie la Machine à Nantes
- **Michel DURRIEU**, directeur du CRT Nouvelle Aquitaine, ancien directeur du tourisme au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- **Anne GALLO**, présidente du CRT Bretagne, vice-présidente de la région Bretagne
- **Christian MANTEI**, directeur général d'Atout France
- **Pascal PESTRE**, adjoint au maire, président de l'office de tourisme, Ville de Calais
- **Christophe des ROSEAUX**, directeur des investissements, tourisme, loisirs et culture, Caisse des dépôts et consignations
- **Lilian SALY**, directeur général adjoint des affaires culturelles, Ville de Bordeaux

13h : DÉJEUNER ET DÉMONSTRATIONS NUMÉRIQUES

Pendant le déjeuner, Sites & Cités vous propose de découvrir et tester des outils numériques innovants pour la valorisation des patrimoines, en partenariat avec le ClicFrance :

Avec (sous réserve) :

- **Art Graphique & Patrimoine**
- **Commeon**
- **J'aime mon patrimoine**
- **MG Design**
- **Mosquito**
- **Narrative**
- **Open Agenda**
- **Smartapps**
- **44Screens**

14h30 > 16h : ATELIERS THÉMATIQUES (1^{ère} session)

1 Concilier innovation et qualité architecturale du bâti ancien

Allier performance environnementale et qualité architecturale du bâti ancien nécessite une approche globale non conventionnelle. Quelle(s) méthode(s) pour la connaissance du bâti, de son comportement et des matériaux adaptés ? Quels sont les impacts économiques et locaux des restaurations vertueuses ?

Présidé par : **Michel SIMON**, 1er adjoint au maire de Cahors en charge des Grands projets

Animé par : **Gabriel DAVID**, chargé de mission Formation, CAPEB

• **Bayonne : une opération exemplaire de restauration du bâti ancien**
Jean-Michel PITOUN, gérant de Pitoun Gestion et **Juliette BROCARD MULLER**, architecte DPLG

• **Le Centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien - CREBA**

Julien BURGHOLZER, responsable du groupe Bâtiment-Construction-Immobilier du Cerema Est

2 Valorisation des patrimoines et nouvelles logiques de partenariats

Par sa nature structurante et un contexte tendant à la mutualisation humaine et financière, le label Villes et Pays d'art et d'histoire se réinvente en développant de nouvelles stratégies partenariales. Quelles coopérations avec les services urbanisme ? Comment instaurer des passerelles entre acteurs privés et publics ? Quels échanges à construire entre réseaux patrimoniaux ?

Présidé par : **Florian SALAZAR-MARTIN**, adjoint au maire de Martigues

Animé par : **Jean-François ESCAPIL-INCHAUSPE**, responsable développement Grand Sud-Ouest, EDF

• **Valorisation des patrimoines et urbanisme**

Philippe QUESTE, animateur de l'architecture et du patrimoine, Pays de Saint-Omer et **Christophe MOLIN**, directeur général, Agence d'urbanisme de Saint-Omer

• **Patrimoines et entreprises**

Martine BUISSART, Directrice de la FACIM, Pays d'art et d'histoire Hautes Vallées de Savoie et un·e représentant·e d'EDF

• **Le monument, la ville, le territoire**

Jean-Marc BOURE, administrateur du Palais du Tau et de la Cathédrale de Reims, Centre des Monuments nationaux et **Elisabeth CHAUVIN**, animatrice de l'architecture et du patrimoine, Ville de Reims

• **Participation citoyenne**

René-Louis PESTEL, adjoint au maire de Saint-Denis de la Réunion

3 Le paysage : donner du sens à la recomposition territoriale

Le paysage contribue à la qualité du cadre de vie des habitants. Il rassemble au-delà des limites administratives. A l'heure de la recomposition territoriale, le paysage peut-il être le fil conducteur des projets de territoires élargis ? Peut-il fédérer l'ensemble des acteurs, de l'élu à l'habitant ?

Présidé par : **Jean-Paul BRIN**, 1^{er} adjoint au maire de Pau

Animé par : **Denis GRANDJEAN**, expert pour Sites & Cités

• **Joël AUBE**, membre du collège de l'association ECOLOCAL, Grand Narbonnais

• **Tanguy BEUZELIN**, directeur Aménagement, Urbanisme et Développement du Territoire de la Communauté de communes du pays de Lumbres

• **Roser VERNET-ANGUERA**, coordinatrice de l'association, Prioritat, Catalogne – Espagne

Espace partenaires

Rencontrez nos partenaires dans le lieu de vie du Channel : Ministère de la transition écologique et solidaire, Patrimoine-Environnement, EDF, Caisse des Dépôts, Calais Côte d'Opale Tourisme, Beffrois du patrimoine mondial...

16h15 > 17h45 : ATELIERS THÉMATIQUES (2^e session)

4 Un an après la loi LCAP : quel avenir pour les espaces protégés au sein de nouvelles dynamiques intercommunales ?

La loi LCAP* et ses décrets : comment mettre en œuvre les nouveaux outils pour les espaces protégés ? Quels seront leurs rôles dans les dynamiques intercommunales ? Quelle sera la place du patrimoine dans les documents d'urbanisme ? Comment mettre en œuvre la médiation et la participation citoyenne au service de ces ambitions ?

* Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine - 7 juillet 2016

Présidé par : Jean-Pierre LELEUX, sénateur des Alpes maritimes
Animé par : Arnaud DE LAJARTRE, maître de conférences en Droit public à l'Université d'Angers et responsable du programme de recherches ANR sur le PLU patrimonial

- **La loi LCAP et ses décrets d'application : quelle gestion aujourd'hui des sites patrimoniaux remarquables ?**

Pascal PLANCHET, juriste et professeur de droit public – Université des Lumières, Lyon II

Vincent BERJOT, directeur général des Patrimoines, Ministère de la Culture

- **Retour d'expériences : recomposition territoriale et sites patrimoniaux remarquables**

Florence LECOSSOIS, adjointe au maire en charge de la Culture, du Patrimoine, des Grands Projets et du Tourisme, Ville de Rochefort

Alain FOUQUET, adjoint au maire à la Culture et au Patrimoine, Ville d'Angers, **Valérie GALPIN**, architecte Urbaniste à la Direction Aménagement et Développement des Territoires de la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole et **Stéphanie VITARD-GIBIAT**, directrice du service Ville d'art et d'histoire de la ville d'Angers

5 Patrimoines et Tourisme : les labels, quelle valeur ajoutée en matière de tourisme ?

Peu de marques bénéficient d'un écho à l'étranger. Les labels, marques et appellations ont peu d'impact en matière de communication touristique. Quels rôles pour ces labels ? Quelle cohérence entre eux ? Quels liens avec les structures du tourisme ?

Présidé par : Martin MALVY, président de Sites & Cités, ancien ministre
Animé par : Christophe DE CHASSEY, sous-directeur Destinations et Filières Touristiques - Ingénierie & Développement, Atout France

- **Emmanuelle LALLEMENT**, cheffe de département de la politique des publics, Direction Générale des Patrimoines, ministère de la Culture
- **Catherine MARLAS**, vice-présidente de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, et présidente du Parc des Causses du Quercy
- **Françoise GATEL**, sénateur-maire de Châteaugiron, présidente de l'association Petites Cités de caractère de France
- **Yves DAUGE**, président de l'association des Biens Français du Patrimoine Mondial
- **Wanda DIEBOLT**, administratrice du Réseau des Grands Sites de France, présidente du Grand Site de France Bibracte - Mont Beuvray
- **Philippe HUPPÉ**, président de Villes et Métiers d'Art et député

18h30 : COCKTAIL ET VISITE

Cité de la Dentelle et de la Mode

Située à Calais au cœur d'une authentique usine de dentelle du XIX^e siècle, la Cité de la dentelle et de la mode est le musée de référence de la dentelle tissée sur métiers mécaniques.

A la fois musée de mode et musée industriel, ses vastes galeries présentent les techniques, la lingerie et la haute couture, les aspects les plus contemporains de ce textile haut de gamme. Le point d'orgue de la visite est la mise en fonctionnement des métiers à tisser la dentelle, monumentales machines de fonte qui produisent cette étoffe d'exception.



Visite spéciale de l'exposition Hubert de Givenchy

Plongez au cœur de l'univers d'un des créateurs majeurs de mode du XX^e siècle : Hubert de Givenchy !

Jusqu'au 31 décembre 2017, La Cité de la dentelle et de la mode de Calais consacre une exposition sur l'ensemble de l'œuvre du célèbre couturier, de sa 1^{ère} collection en 1952 jusqu'à ses ultimes vitrines dédiées aux robes de mariée, en passant par ses rencontres les plus déterminantes, à l'exemple de sa muse Audrey Hepburn.

Un cocktail offert par la Ville de Calais sera proposé à la Cité de la Dentelle et de la Mode à tous les congressistes (inscription obligatoire).

vendredi 29 septembre

9h00 > 10h30 : PLÉNIÈRE

Patrimoine et Europe : vers de nouvelles dynamiques de coopération ?

Quelles retombées économiques, sociales et culturelles pour les collectivités engagées ? Comment structurer et mettre en réseau les initiatives des pays partenaires ? Dans l'objectif de 2018, année européenne du patrimoine culturel, quelles propositions et stratégies pour les partenariats ?

Présidée par : Patrick GEROUDET, adjoint au maire de Chartres, vice-président de Sites & Cités, vice-président de Cités Unies France
Animée par : le/la délégué/e pour l'action extérieure des collectivités territoriales, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Introduction : **Catherine LALUMIÈRE**, présidente de Relais culture Europe, ancienne ministre, ancienne députée européenne

Avec :

- **Boubacar BAH**, président de l'Association des municipalités du Mali
- **Marie-Pierre BRESSON**, adjointe au maire de Lille, en charge de la coopération internationale et tourisme
- **Jean-Dominique DURAND**, adjoint au maire de Lyon, en charge du patrimoine, de la mémoire et des anciens combattants
- **Sébastien DURRMEYER**, conseiller de Coopération et d'Action Culturelle adjoint à l'Ambassade de France de Pologne
- **Bruno FAVEL**, chef du département des affaires européennes et internationales, DGP-Ministère de la Culture
- **Svetla STEFANOVA**, directrice de l'Association des villes historiques de Bulgarie et **Donka KOLEVA**, architecte en chef de Veliko Tarnovo
- **Jadranka STEFKOVA**, conseillère auprès du maire de Veles, représentante de l'Association des villes historiques de République de Macédoine

10h45 > 11h15 : RESTITUTIONS DES ATELIERS ET PERSPECTIVES

Animées par : Djoudé MERABET, maire d'Elbeuf

- Atelier 1 : **Olivier GOSSELIN**, directeur du CAUE de la Seine-Maritime
- Atelier 2 : **Colette DREAN**, conseillère VPAH, DRAC Hauts-de-France
- Atelier 3 : **Karine MANGIN et Marie GUIBERT**, chargées de mission ministère de la Transition écologique et solidaire
- Atelier 4 : **Dominique MASSON**, expert pour Sites & Cités
- Atelier 5 : **Marie-Hélène ATALLAH**, animatrice de l'architecture et du patrimoine, Besançon



11h30 > 13h00 : PLÉNIÈRE

Quelle reconquête des centres anciens ? Propositions pour des politiques ambitieuses et ciblées sur nos territoires

Les centres anciens connaissent des délaissements en termes de logement ou de commerces. Quels sont les obstacles à la reconquête des centres anciens ? Les outils opérationnels sont-ils adaptés aux secteurs protégés ? Quelles sont les évolutions souhaitables ?

Présidée par : Didier HERBILLON, Maire de Sedan

Grands témoins : **Yves DAUGE**, président d'honneur de Sites & Cités et **Olivier RAZEMON**, Journaliste et auteur

Table ronde animée par : Guillaume BOURLIER, Directeur SOLiHA Île de France

Avec :

- **Vincent BERJOT**, directeur général des Patrimoines, Ministère de la Culture
- **Nicolas CLEMENT**, responsable du pôle d'appui et de capitalisation opérationnels, ANRU
- **Soraya DAOU**, responsable des études, de la prospective et de l'évaluation, Anah
- **Pierre JARLIER**, maire de Saint-Flour
- **Jean-Pierre LELEUX**, sénateur des Alpes-Maritimes,
- **Bruno MARTY**, maire de La Réole
- **Gaëlle VELAY**, directrice régionale Hauts-de-France, Caisse des Dépôts
- Un/e représentant/e du Groupe La Poste

13h00 : CONCLUSIONS ET CLÔTURE

- **Martin MALVY**, président de Sites & Cités, ancien ministre
- **Natacha BOUCHART**, maire de Calais, présidente Grand Calais Terres & Mers, vice-présidente Région Hauts-de-France

13h30 : DÉJEUNER

14h30 : VISITES THÉMATIQUES DE CALAIS AU CHOIX

(voir le détail page suivante)

Librairie du Channel Actes Sud

Retrouvez dans la librairie du Channel Actes Sud une sélection d'ouvrages en lien avec les thématiques du congrès.

Visites thématiques

Vendredi - 14h30



- 1. Calais portuaire, la côte d'Opale et les Caps :** partez à la découverte de la ville maritime, d'Eurotunnel, du détroit. La visite se termine face à l'Angleterre.
- 2. Calais, ville fortifiée :** des remparts du XIII^{ème} siècle de la citadelle, au fort Risban sur la mer, terminez votre visite au fort Nieulay, seul fort-écluse subsistant. (retour à 16h30 à la gare de Calais Fréthun)
- 3. Le patrimoine dentelier de Calais :** la dentelle de Calais est reconnue du monde entier pour sa finesse et son raffinement. La Cité de la dentelle et de la mode vous révélera tous les secrets de cet art.
- 4. Visite du paysage urbain de Calais :** découvrez une architecture multiple et variée du patrimoine de Calais, militaire, industrielle, publique et religieuse ! (retour à 16h30 à la gare de Calais Fréthun)

Calais

Porte d'entrée principale vers les îles britanniques, Calais s'emploie à créer les meilleures conditions pour capter les 30 millions de voyageurs qui la traversent chaque année. La ville multiplie ainsi les initiatives pour asseoir son attractivité, pour affirmer son statut de station balnéaire et pour valoriser un passé étroitement lié à la dentelle. Sa vocation touristique, Calais la renforce en misant sur la reconquête de son patrimoine et la valorisation d'une histoire marquée par une forte influence britannique.

www.calais.fr

www.calais-cotedopale.com



Le Channel-Scène nationale

Le Channel est installé dans les anciens abattoirs de la ville de Calais. Ceux-ci furent réhabilités en 2007 autour de l'idée de Francis Peduzzi, son directeur depuis 1991, de ne pas faire un théâtre de plus, mais de concevoir le lieu culturel et artistique comme un véritable lieu de vie, avec restaurant et librairie, où la notion d'hospitalité est essentielle. Patrick Bouchain, architecte, François Delarozzière, constructeur, Francis Peduzzi, et leurs équipes ont ainsi conçu un lieu repérable entre tous dont la devise inscrite au fronton raconte beaucoup : Entrez libre.

lechannel.fr



SITES ET CITÉS REMARQUABLES DE FRANCE

L'association des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Sites patrimoniaux



VALORISATION DES PATRIMOINES



TOURISME ET PATRIMOINES



COOPÉRATION
INTERNATIONALE



URBANISME, PATRIMOINES ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE

> Une association créée en 2000

pour regrouper les villes et ensembles de communes porteurs d'un sites patrimonial remarquable, et les villes et pays signataires d'une convention Villes ou Pays d'art et d'histoire ou en cours de candidature

> **Un réseau regroupant plus de 220 collectivités de toute échelle - soit 1200 communes et 12 millions d'habitants** - des bassins de vie très denses aux communes les plus rurales, partageant une vision moteur du patrimoine, source de culture mais aussi de renouvellement des dynamiques sociales, économiques et environnementales

> **Une plateforme pour échanger au niveau national et international** des compétences, des expériences et des interrogations dans les domaines du patrimoine et de l'urbanisme : protection, gestion, médiation et valorisation

> **Un espace de conseil**, d'expertise et d'accompagnement des collectivités en termes de stratégies d'actions, de méthodes et d'outils

> **Un centre de ressources**, assurant une veille juridique et technique sur les politiques patrimoniales et leurs outils

> **Un représentant et relais** des interrogations et recommandations des collectivités auprès des instances nationales et des assemblées parlementaires

> **Un champ d'action très étendu incluant :** séminaires, formations et ateliers à destination des différents acteurs du patrimoine, élus et techniciens, commissions et groupes de travail autour de thèmes actuels (habitat, patrimoine et développement durable, gestion et fiscalité du patrimoine, reconversion du patrimoine, patrimoine et tourisme, le label Villes et Pays d'art et d'histoire, évolution des politiques du patrimoine, etc.)

> **Une association développant partenariats et échanges** avec les ministères, les collectivités territoriales et leurs réseaux, et de nombreux autres acteurs du patrimoine au niveau national et international

/ Informations et inscriptions

Gratuit pour les membres et partenaires de Sites & Cités, les partenaires de la Ville de Calais et les étudiants.

Sites & Cités remarquables de France

Musée d'Aquitaine, 20 cours Pasteur
33 000 Bordeaux

www.sites-cites.fr
reseau@sites-cites.fr
09 72 49 97 06



/ Accès

Channel - Scène nationale
173 boulevard Gambetta - 62100 CALAIS - France

En train :

Paris Gare du Nord > Calais Fréthun : 1h30
Lille Europe > Calais Fréthun : 30min (TERGV)

En avion

Aéroports les plus proches : Paris, Lille

En voiture

Autoroute A16 « l'Européenne » Sortie n°43
Parking du Channel

Navettes spéciales entre les gares de Calais Fréthun et de Calais Centre jusqu'au Channel

Bus urbain ligne 1 et 7

L'ensemble des salles du congrès est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Se loger :

1. Holiday Inn
2. Hôtel Ibis Styles Calais centre
3. Hôtel Meurice
4. Hôtel Première Classe Calais centre - Gare
5. Brit Hôtel Confort Calais
6. Cottage Hôtel Restaurant

(Hôtels partenaires du congrès - code promo #SCRF2017)

SITES & CITES
REMARQUABLES
FRANCE

L'Association des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Sites patrimoniaux



VILLE de
Calais

